

**DOSSIER DE CANDIDATURE
COLLEGE DE DROIT**

*Accessible aux étudiants ayant obtenu leur première année de licence de droit
avec de bons résultats*

Bureau de la scolarité de l'UFR de Droit, Sciences Politiques et Sociales - Bureau H213
99, Avenue Jean-Baptiste Clément - 93430 Villetaneuse
01.49.40.44.75/01.49.40.61.38
candidature.dsps@univ-paris13.fr

Ouvert de lundi à Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

**Dossier à envoyer dans un seul fichier PDF uniquement par mail
avant le 27 juin, 17h00.**

Nom de famille : _____ Prénom : _____

Nom d'usage : _____ Date de naissance : _____

Adresse : _____

Tel : _____ Courriel : _____

Pièces à joindre pour votre demande :

- Une lettre de motivation
- Un curriculum vitae
- Photocopie du relevé de notes de la licence de droit

Important : Le Collège de Droit se déroule sur deux années, en même temps que la deuxième et la troisième année de Licence de droit et aboutit à la délivrance d'un Diplôme Universitaire (DU) en troisième année. Les étudiants sélectionnés suivront le parcours classique des deux dernières années de Licence auquel viendront s'ajouter des séminaires.

Je soussigné(e) _____

déclare sur l'honneur que les renseignements fournis et les documents joints sont exacts et complets.

Toute fausse déclaration ou incomplétude entraînera l'annulation de la candidature.

Date et signature du candidat